



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 57978

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire s'il peut démentir les déclarations qui lui sont prêtées quant la réforme du code de la mutualité. Alors que la loi autorisant le Gouvernement à réformer le code de la mutualité vient à peine d'être publiée, les ordonnances seraient, selon lui « déjà rédigées à 99 % ». Il aurait précisé que le débat « promis au Sénat », ne permettrait pas de modifier le texte dans sa structure, mais seulement d'apporter « des enrichissements à la marge ». (L'Argus, 19 janvier 2001.) Une telle déclaration, si elle était confirmée, attesterait du peu de cas que le Gouvernement, et lui-même, tiennent du Parlement et singulièrement du Sénat.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57978

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : économie solidaire

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1046